

La mission-vision de la FUSA des Vallons d'En-Haut découle de son histoire et des valeurs portées par son couple fondateur, Céline Poissant et Claude Beauregard

Le site de la Ferme des Arpents roses a été ouvert à la fin du 19^e siècle, dans la Concession Saint-Albert, à Sainte-Mélanie, dans Lanaudière. Aujourd'hui, on appelle familièrement ce coin en retrait, le « Pays d'En-Haut » de Sainte-Mélanie. On fait ainsi référence au tournage extérieur de la série télé des années 1960 qui s'y est déroulé, les fameuses « Belles histoires des pays d'en haut ».

La famille de Joseph Rivest a prospéré jusqu'au milieu des années 1970 dans ce milieu vraiment magnifique caché au fond d'un rang en cul-de sac. C'est un paysage bucolique tout en vallons, en champs, en pâturages et en boisés portant une multitude d'essences, de même qu'en ruisseaux aboutissant à un très beau tronçon de la rivière L'Assomption, tout en bas. C'était alors une ferme diversifiée et à échelle humaine, comme le Québec en connaissait beaucoup à l'époque. On y trouvait des vaches laitières, des porcs, des poules et poulets, on y produisait du sirop d'érable à la manière traditionnelle, l'eau d'érable étant récoltée manuellement et transportée à la cabane à sucre par un cheval. Des produits maraîchers et des pommes étaient vendus au Marché public de Joliette. La famille Rivest vivait bien de cette ferme. Elle possédait une Cadillac, c'est tout dire!

Puis, les années passant et la famille Rivest n'ayant pas de relève agricole, la ferme a été vendue à un groupe familial de Montréal pour qui elle est devenue pendant une dizaine d'années le lieu des vacances pour de nombreux petits cousins et cousines. Plusieurs maisons mobiles y ont été installées à cette fin. Des relations ont été développées avec les voisins, beaucoup de beaux moments y ont été vécus en famille et entre amis.

L'actuelle Ferme des Arpents roses a fêté ses 30 ans en 2016. Elle a été achetée du groupe familial en 1986, par le couple formé de Céline Poissant et Claude Beauregard. Tous les deux y arrivaient avec un premier fils, Emmanuel, et un rêve d'agriculture de subsistance calquée sur celle des fermes traditionnelles du Québec. Ils y ajoutaient une nouvelle perspective qui en était à ses premiers balbutiements : les principes du biologique. Ils n'étaient pas du tout dans l'air du temps. L'agriculture québécoise prétendait se moderniser et les cultivateurs d'antan étaient remplacés par une nouvelle génération de producteurs agricoles bien instruits, grâce à une armée d'agronomes professionnels, des façons les plus intensives d'exploiter leurs terres, le plus souvent dirigées chacune vers des productions uniques. Les compagnies chimiques vendeuses d'intrants développaient des affaires d'or.

Claude et Céline en étaient à leur deuxième propriété agricole, après avoir vécu cinq ans sur leur Ferme Taboîte, au fond de la Beauce. Originaires de Montréal tous les deux, ils y étaient arrivés à vélo à l'âge de 19 ans et ils y avaient appris « sur le tas » les rudiments de la vie de fermiers. Ils avaient accordé un grand respect aux enseignements et aux conseils du couple formé de leurs vieux voisins, Anna-Marie et Émile Thibodeau. Claude avait aussi suivi de nombreux cours par correspondance, notamment sur l'élevage bovin. Cette fois, en fait, Claude et Céline s'installaient à Sainte-Mélanie avec l'espoir de vivre de cette terre en en tirant aussi un revenu qui permettrait d'assurer ses charges financières. Ils souhaitaient aller au-delà de nombreuses difficultés vécues

en Beauce. L'élevage bovin devait devenir la principale production, en association avec celle de quelques porcs, quelques poulets, quelques poules pondeuses. Toujours, aussi, le précieux sirop d'érable, printemps après printemps. Les produits étaient vendus selon des circuits courts, directement à des personnes connues. Un jour, le jardin familial s'est augmenté de manière à produire pendant quelques années une vingtaine de paniers du style de ceux développés par le réseau Équiterre. Il se passait un peu quelque chose pour une poignée de citoyens aux idées marginales ou grano qui se préoccupaient de ce qu'ils mangeaient.

Malgré tout, Claude et Céline ont trimé dur, leur vie a été dure. Le soutien gouvernemental et financier n'était pas au rendez-vous pour ces sortes d'intrus au milieu agricole, non fils d'agriculteurs, non dûment diplômés pour avoir droit aux subventions existantes et autres primes d'établissement, non enrégimentés aux approches modernes. Il y a eu des dépressions, des tentatives de suicide même. Entre temps, deux autres enfants étaient nés aux Arpents roses, dans la vieille maison de ferme : Ludovic et Camille. Toute la famille s'efforçait tant bien que mal de survivre aux intempéries de toutes natures qui se succédaient, à mesure qu'elles se présentaient. Le couple a été ébranlé à plus d'une reprise. Un peu follement, ils persévéraient, forts de leurs convictions qui semblaient absurdes à tant de leurs proches. Maintes fois, le nom poétique donné à la ferme leur a semblé tellement dérisoire...

Mais des choses avaient changé depuis 1986, des groupes s'étaient formés et levés pour défendre une autre vision de l'agriculture et de l'alimentation. Claude et Céline étaient entrés dans le rang d'une action organisée portée par un espoir solidaire, eux qui s'en étaient plutôt tenus jusque là à leurs propres combats du quotidien, à la ferme. Tout en laissant ce lieu si spécial le plus possible ouvert au monde, disponible, théâtre de fêtes et de rassemblements annuels entre parents, amis, voisins, clients. Histoire de partager ce qu'ils possédaient, toute cette beauté tranquille et simple de leur fond de rang en cul-de-sac.

Claude est décédé en février 2002, lors d'un événement mémorable organisé à la ferme avec une association de voisins : un Carnaval de fous. Ce jour-là, le cœur de Claude a décidé que c'en était assez, et qu'il n'assumerait pas la toute nouvelle charge de président régional de l'Union paysanne qui venait de lui échoir. Tout a basculé. Céline a gardé la ferme tout en poursuivant un travail de recherche et d'évaluation en santé publique. Pendant quelques années, elle avait poursuivi des études universitaires en anthropologie médicale qui l'avaient conduite là. Autant qu'elle le pouvait, elle a mené dans la région de Lanaudière des recherches-action participatives sur des sujets qui lui tenaient à cœur, en lien avec l'agriculture régionale, l'alimentation, la sécurité alimentaire. Chaque fois, elle a tenté de rassembler toutes les instances concernées afin que ces études contribuent à des changements de visions et de façons de faire en faveur d'une vision plus saine

À la Ferme des Arpents roses, depuis le décès de son compagnon de route, Céline s'est toujours considérée davantage comme la « gardienne » de la terre, plutôt que sa propriétaire. Elle a longtemps souhaité trouver des associés qui voudraient y poursuivre avec elle un projet agricole et partager les responsabilités, notamment les charges financières, de la ferme. Puis, elle a souhaité prendre tôt une retraite de son emploi en santé publique afin se consacrer à ce projet. Finalement, le temps ayant passé, ce sont ses fils qui ont voulu prendre la relève de la ferme.

D'autres recrues restaient quand même souhaitées : du sang neuf, même pas de la famille! Le constat de Céline et de sa famille était que Claude en avait trop longtemps trop fait tout seul, et qu'un seul fermier ne pouvait suffire à la tâche d'une telle ferme diversifiée. Dans la vision et les souhaits de Céline, les 200 acres des Arpents roses pourraient accueillir raisonnablement quelques autres projets agricoles coexistant en synergie, une coopérative pourrait être créée, quelque chose de stimulant pourrait être développé. Les possibilités et les modalités de développement en ce sens restent à préciser. Quant à Céline, à la fin de la cinquantaine, elle avait moins l'énergie de développer un nouveau projet agricole à elle. À la suite de problèmes de santé importants en 2015, puis 2018, elle a choisi de donner un coup de main à ses fils, selon leurs besoins et selon ses disponibilités, puis de réaliser enfin le projet de FUSA auquel elle songeait depuis plusieurs années déjà!

Depuis 2012, c'est principalement Ludovic, le deuxième fils de la famille, qui développe aux Arpents roses son propre projet agricole, en s'appuyant sur une formation en horticulture biologique acquise au Cégep de Victoriaville. À 30 ans maintenant, il produit du porc de pâturage, des légumes de conservation (oignons, ail, et légumes-racines surtout) et des produits d'érable. Ses légumes sont certifiés biologiques depuis 2015, mais pas ses autres produits. Tous les produits sont vendus à travers des paniers biologiques en collaboration avec d'autres petites fermes des alentours, et à travers des marchés locaux, régionaux, et montréalais. En 2015, Ludovic a doublé sa production par rapport à 2014, et il l'a augmentée régulièrement les années suivantes. Il compte sur l'aide d'un employé à temps plein et de quelques stagiaires, en plus de bénévoles selon les disponibilités. Ludovic est aussi assez impliqué dans l'agriculture régionale, notamment au sein de la Coopérative des producteurs agricoles du nouveau Marché public de Joliette. Il refait hebdomadairement, en été, un chemin semblable à celui de Monsieur Rivest, des décennies plus tôt.

Le premier fils de la famille, Emmanuel, 33 ans, poursuit présentement la même formation que Ludovic. Il en est à une troisième année d'études en production horticole biologique, au Cégep de Victoriaville. Il souhaiterait développer aussi, par la suite, un projet agricole sur la même ferme. Il envisage, pour l'instant, une production de fruits biologiques divers. Quant à Camille, elle a 27 ans en 2018. Bien qu'elle n'ait pas développé de projet agricole sur la ferme, elle a notamment une formation en cuisine, et elle conserve un intérêt spécial pour le domaine de la cabane à sucre familiale où tant de repas conviviaux ont été partagés au fil des ans et où elle a grandement mis la main à la pâte avec sa mère et d'autres.

Le temps a passé dans le Pays d'En-Haut de Sainte-Mélanie, depuis l'ouverture de la Concession Saint-Albert. La vie agricole s'y est installée, développée, transformée. Mais les forts courants de modernisation-industrialisation-spécialisation-chimification qui ont marqué lourdement l'agriculture québécoise sont restés sans prise réelle en ce lieu à part. Ce lieu qu'on avait décrit à Claude et Céline comme presque impropre à l'agriculture. Une terre marginale où, pourtant, la famille Rivest avait vécu de façon prospère et heureuse dans d'autres temps. Sur leur Ferme des Arpents roses, Claude et Céline se sont battus durement, presque follement, pour faire vivre leur philosophie agricole, avant de croiser d'autres convaincus partageant de semblables aspirations. Les valeurs qui les portaient étaient celles du respect de la terre et de l'environnement, de l'impact minimal que devaient avoir leurs travaux sur ce milieu sensible, du refus de se considérer

comme des exploitants agricoles, de la nécessité de produire des aliments sains et de le faire le plus possible dans le cadre de circuits de proximité. Pour Claude et Céline, le travail de fermier ou de paysan était un travail noble qui devait être reconnu à sa juste valeur et permettre de gagner dignement sa vie. Après le décès de Claude, Céline a ajouté à cette base, dans sa vision de la ferme, des valeurs plus sociales : le non-sens de la propriété privée de la terre, l'ouverture sur la communauté, le partage, la solidarité, la contribution à des missions sociales comme la préservation de la sécurité alimentaire, ainsi que la contribution à des objectifs d'enseignement et de recherche.

La seconde génération aux commandes, à la Ferme des Arpents roses, reste imprégnée des valeurs de Claude et Céline, mais elle les intègre et les vit à sa façon au quotidien. La formation en agriculture biologique y ajoute un nouvel assaisonnement. L'air du temps également. Il y a toujours, à la Ferme des Arpents roses, un intéressant potentiel de développement pour des projets agricoles connexes portés par de nouvelles relèves non-apparentées.

D'autres éléments de contexte local restent cependant susceptibles d'interférer avec la préservation de ces valeurs. Notamment la croissance démographique au village de Sainte-Mélanie et l'attrait nouveau pour des projets domiciliaires plus « prestigieux » en zone montagnaise.

Au moment où Céline et Claude sont arrivés aux Arpents roses, en 1986, ce « Pays d'En-Haut » était plutôt délaissé par les familles originaires de la région, mis à part les Lépine. C'était les voisins immédiats, les derniers au fond du cul-de-sac à faire encore de l'agriculture. Ces terres marginales et très accidentées du rang Saint-Albert et des alentours ne représentaient aucun intérêt aux yeux des Mélanien d'origine. Le relief et les paysages bucoliques attireraient plutôt des citadins en mal de ruralité. À l'époque, d'ailleurs, plusieurs avaient acquis dans ce secteur de la municipalité des propriétés qui leur servaient de résidence secondaire à la campagne.

Au moment de la création de la FUSA des Vallons D'En-Haut, le paysage rural et le « refuge écologique » sont devenus des valeurs qui se vendent bien. Ils attirent une nouvelle clientèle citadine, souvent retraitée, prête à payer chèrement son coin personnel de campagne et de nature « authentiques ». L'augmentation fulgurante de l'évaluation municipale de la Ferme des Arpents roses n'est pas étrangère aux transactions immobilières qui ont eu lieu au cours des dernières années dans les alentours. À la ferme, depuis quelque temps, on sent vaguement une sorte d'étau qui se resserre : nouvelles constructions, nouveaux voisins, nouvelles valeurs, relations un peu plus tendues ou, en tout cas, moins simples et fluides. Il faudra se retrousser encore les manches pour faire vivre et bien accepter la dimension communautaire et sociale portée par la vision-mission de la FUSA des Vallons d'En-Haut.

Sur la base de ces valeurs historiques du couple fondateur de la Ferme des Arpents roses, Céline Poissant a formulé les motivations suivantes qui l'ont conduite à vouloir créer la Fiducie d'utilité sociale des Vallons d'En-Haut. Dans son esprit, chacune de ces quatre motivations revêt la même importance. Elles doivent être considérées comme toutes interdépendantes et incontournables.

1. Protéger une terre biologique magnifique en permettant d'y développer des projets viables, stimulants et divers
2. Contrer la spéculation foncière dans cet environnement à protéger
3. Favoriser l'établissement des producteurs de la relève – apparentés ou non au couple fondateur - en réduisant leur endettement
4. Mettre en place des conditions susceptibles de favoriser, pour les enfants du couple Beauregard-Poissant, la poursuite de leurs projets et de leur vie à la Ferme des Arpents roses dans la plus grande harmonie possible entre eux